

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2107

7 octobre 2010

### SOMMAIRE

AB (Holdings) 3 S.à r.l. ....	101090	MCP III Investment S.à r.l. ....	101136
AD 360 Holding S.A. ....	101090	Mermos Investments S.A. ....	101111
Addwis s.à r.l. ....	101091	Mermos Investments S.A. ....	101111
Addwis s.à r.l. ....	101091	Metis Internet Media S.à r.l. ....	101091
AFET (Poland) S.A. ....	101098	MG Transports S.A. ....	101111
AFPC Australian Finance and Participation Company S.A., SPF ....	101098	M.M. Warburg-LuxInvest S.A. ....	101109
AMP Capital Investors (FDF European In- frastructure No. 3) S.à r.l. ....	101135	Murex International Luxembourg S.A. ...	101112
AMP Capital Investors (Luxembourg No. 4) S.à r.l. ....	101111	Natco Luxembourg S.à r.l. ....	101129
Anarca International ....	101098	New Star International Property (Luxem- bourg 4) S.à r.l. ....	101112
Aximo VI S.A. ....	101090	Optec S.A. ....	101125
Baywatch Holding S.à r.l. ....	101099	OPT...IN S.à r.l. ....	101124
Blaze Finance Services S.à r.l. ....	101131	Orange Senior Loans 2 S.à r.l. ....	101112
B-Trident Dresden S.à r.l. ....	101099	Parker Hannifin (Luxembourg) S.à r.l. ...	101125
Cafra S.A. ....	101132	Pfizer Holdings International Luxembourg (PHIL) Sàrl ....	101134
Cafra S.A., SPF ....	101132	Pfizer Luxco Holdings Sàrl ....	101135
Camapa S.à r.l. ....	101098	ProLogis Czech Republic XX S.à r.l. ....	101125
Camara S.à r.l. ....	101132	ProLogis France CIII S.à r.l. ....	101128
Concept ATS S.A. ....	101100	ProLogis France CII S.à r.l. ....	101128
Consulting For Hairdresser S. à r.l. ....	101100	ProLogis France LIV S.à r.l. ....	101129
CROS Marketing Sàrl ....	101107	ProLogis France LIX S.à r.l. ....	101129
Crown Worldwide Movers Sàrl ....	101107	ProLogis Spain XIV S.à r.l. ....	101131
CTA S.A. ....	101108	ProLogis Spain XIX S.à r.l. ....	101131
CT S.A. ....	101107	ProLogis Spain XVIII S.à r.l. ....	101132
CT S.A. ....	101108	ProLogis Spain XVI S.à r.l. ....	101131
D-Bunnerhelfsts Dortmund S. à r.l. ....	101108	ProLogis Spain XXI S.à r.l. ....	101134
Derketo Holding S.A. ....	101109	RBS PPP Investments S.à r.l. ....	101107
GP-3 Office B LBC Luxco S.à r.l. ....	101135	Recy Systems S.A. ....	101136
GP-4 Inner City A LBC Luxco S.à r.l. ...	101136	SeeYou2 ....	101126
GP-5 Inner City B LBC Luxco S.à r.l. ....	101108	Sports Rüsselsheim Mannheim (Luxem- bourg) S.à r.l. ....	101100
Hoko Pacific S.à r.l. ....	101109	Trans Americo & Fils S.A. ....	101099
KCTG Foreign Holdings S.à r.l. ....	101125	Trans IV (Luxembourg) Holdings S.à r.l. .....	101129
LEI UK Holdings S.à r.l. ....	101109		
Les Ardennes Holding ....	101099		

**AB (Holdings) 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 140.601.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2010.  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Société Anonyme  
CABINET D'EXPERTS COMPTABLES  
Signature

Référence de publication: 2010113984/14.

(100128799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**AD 360 Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 74.911.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement rendu en date du 15 juillet 2010, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société AD 360 Holding S.A., avec siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Pour extrait conforme  
Max Mailliet  
*Liquidateur*

Référence de publication: 2010113985/14.

(100128728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Aximo VI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 138.158.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009 tenue en date du 26 juillet 2010 que:

Suite à la démission, en qualité d'Administrateurs de catégorie A de la société de:

- JB CONSEILS SPRL
- Mr Sefik BIRKIYE

Est élu Administrateur de catégorie A, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2013:

- Sefik BIRKIYE SPRL, avec siège social au 07, Avenue Lloyd George, B-1000 Bruxelles (Belgique)

Est élu Administrateur de catégorie A, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2013:

- PREFIMCO S.A., avec siège social au 116, Avenue des Statutaires, B-1180 Uccle (Belgique).

Est nommé administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuel pour la même période:

- Sefik BIRKIYE SPRL, avec siège social au 07 Avenue Lloyd George, B-1000 Bruxelles (Belgique)

Le siège social de la société est transféré du 25, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 412 Route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Luxembourg, le 04 août 2010.

Pour extrait conforme  
Signature

Référence de publication: 2010115482/26.

(100130343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

---

**Addwis s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8147 Bridel, 5, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 133.949.

Le comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010113986/10.

(100128926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

**Addwis s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8147 Bridel, 5, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 133.949.

Le comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010113987/10.

(100128927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

**Metis Internet Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 155.083.

STATUTES

In the year two thousand ten, on the fourth day of August.

Before Maître Elvinger, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

ONE Services Ltd, a company incorporated under the laws of Seychelles, having its registered office at Global Gateway, 8, rue de la Perle, Providence, Mahé, Seychelles and registered with the Registrar of International Business Companies of Seychelles under number 061214 and here represented by Maria Yotova, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration. Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Metis Internet Media S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### **4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

### **5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by one hundred (100) shares in registered form with a par value of one hundred and twenty-five euro (EUR 125) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### **6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

### **7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

### **8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

## **9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

## **10. Representation.**

10.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single manager, or, in case the Company is managed by a board of managers, by the single signature of any manager of the Company.

10.2. The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles and within the limits of such power.

**11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

## **12. Powers and voting rights.**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

## **13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

## **14. Accounting year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

## 15. Allocation of profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

## 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2010.

### *Subscription - Payment*

Thereupon, ONE Services Ltd, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all 12,500 shares by contribution in cash, so that the amount of EUR 12,500 is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

- Patrice Gallasin, lawyer, born on December 1970 in Villers-Semeuse (France), with professional address at 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

The registered office of the Company is set at 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil dix, le quatrième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

### **A COMPARU:**

ONE Services Ltd, une société de droit des Seychelles, ayant son siège social au Global Gateway 1079, rue de la Perle, Providence, Mahé, Seychelles, enregistrée au Registrar of International Business Companies of Seychelles sous le numéro 061214, ici représenté par Maria Yotova, employée privée, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui-donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles. Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**1. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Metis Internet Media S.à.r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

## **2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

## **3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

## **4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cent (100) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 125) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

## **6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

### **7. Conseil de gérance.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

### **8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

### **9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**10. Représentation.** La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique ou par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

### **13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.



13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### **14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

#### **16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2010.

#### *Souscription - Libération*

ONE Services Ltd, représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entièreté du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les 100 parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500 est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents Euros (1.500,- EUR).

#### *Décision de l'associé unique*

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:  
- Patrice Gallasin, juriste, né le 9 décembre 1970 à Villers-Semeuse (France), ayant son adresse professionnelle à 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est établi à 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. YOTOVA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 août 2010. Relation: LAC/2010/35257. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010115356/358.

(100131141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**AFET (Poland) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 117.820.

Le Bilan au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.  
Equity Trust CO. (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2010113988/13.

(100128635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**AFPC Australian Finance and Participation Company S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.  
R.C.S. Luxembourg B 49.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 Aout 2010.  
Pour la société  
Raymonde Gokke  
Le domiciliataire

Référence de publication: 2010113989/14.

(100128735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Anarca International, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 97.669.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010113990/10.

(100128909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Camapa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 28.748.159,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 128.406.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg:

- concernant un associé de la Société, à savoir Monsieur Pierre COMBET:

Monsieur Pierre COMBET a désormais son adresse privée au 2, rue Gambetta, 92100 Boulogne, France.

- concernant un gérant et associé de la Société, à savoir Monsieur Christian WATRY:

Monsieur Christian WATRY a désormais son adresse privée au 52, rue de Verdun, 59152 Gruson, France.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.  
Pour Camapa S.à r.l.  
Un mandataire

Référence de publication: 2010114202/17.

(100129469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

---

**Les Ardennes Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 71.817.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010113992/10.

(100128905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**B-Trident Dresden S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 119.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Martin Eckel

*Mandataire*

Référence de publication: 2010113994/11.

(100129150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Baywatch Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 119.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Martin Eckel

*Mandataire*

Référence de publication: 2010113995/11.

(100129139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Trans Americo & Fils S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4670 Differdange, 153, route de Soleuvre.

R.C.S. Luxembourg B 144.711.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société „TRANS AMERICO & FILS S.A." tenue sous seing privé en date du 11 juin 2010 et enregistré à Esch/Alzette A.C., le 25 juin 2010, relation: EAC/2010/7618, que:

1.- Monsieur Paulo Daniel MARQUES DE ARAUJO a démissionné comme administrateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2010;

2.- Mademoiselle Natacha DE SOUSA FERNANDES, employée, demeurant 153, route de Soleuvre à L-4670 Differdange a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Paulo Daniel MARQUES DE ARAUJO dont elle achèvera le mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/08/2010.

Pour Extrait Conforme

Pour TRANS AMERICO & FILS S.A.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010115039/22.

(100129889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

---

**Concept ATS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 120.958.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114012/10.

(100128910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

**Consulting For Hairdresser S. à r.l, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 15, Esplanade de la Moselle.  
R.C.S. Luxembourg B 109.429.

Les comptes annuels au 31. Dezember 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114013/10.

(100128696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

**Sports Rüsselsheim Mannheim (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 155.071.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the second day of July.

Before Maître Jean SECKLER, civil law notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

Arminius Sports (Luxembourg) S.à r.l., a limited liability company established under the laws of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, under number B 139533, having its registered office at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach,

represented by Mr. Alain THILL, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal, which, initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacities, has requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which it declared to establish.

**Chapter I. - Name, Registered Office, Object, Duration**

**1. Form, Name.** There is hereby established a company in the form of a limited liability company (société à responsabilité limitée), under the firm name Sports Rüsselsheim Mannheim (Luxembourg) S.à r.l.

**2. Registered Office.**

2.1 The Company has its registered office in the municipality of Schuttrange. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. The address of the registered office of the Company may be transferred within the municipality of the Company's registered office by simple decision of the Manager or, in case of plurality of Managers, by a decision of the Board of Managers.

2.2 In the event that any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur that are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have returned entirely to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will, notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Manager or, in case of plurality of Managers, by a decision of the Board of Managers.

**3. Object.**

3.1 The purpose of the Company is (but without, however, exercising at any time a professional banking activity or an activity of the financial sector): (i) the acquisition, holding and disposal of rights and interests in, and obligations of,

Luxembourg and foreign entities; (ii) the acquisition of various securities and financial instruments; (iii) the ownership of asset portfolios; (iv) the issue of notes and other debt and/or equity securities, including, but not limited to, preferred equity certificates and convertible preferred equity certificates, for the purpose of, amongst other activities, granting loans or acquiring a portfolio of underlying assets; (v) the lending and borrowing of funds (including the proceeds of any borrowings and/or issues of notes and other debt securities) (vi) the provision of any type of guarantees; (vii) the creation of any type of security interests over some or all of its assets; (viii) the entering into of any hedging transactions or derivatives agreements; and (xix) the direct or indirect acquisition of real estate.

3.2 The Company may take all required actions and enter into and/or perform any obligation in the context of any of the foregoing and in particular (but without limitation) enter into any agreement (including, but not limited to, management agreements, advisory agreements, agency agreements, subscription agreements, etc.) with any party or execute any document in the context of any of the foregoing.

3.3 In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful for the achievement and development of its purpose.

**4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II. - Capital

**5. Capital.** The subscribed capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), divided into one hundred (100) shares with a par value of one hundred twenty-five Euro (EUR 125), each fully paid up.

**6. Modification of Capital.** The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending these Articles of Incorporation.

**7. Transferability.** In case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of Article 189 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

**8. No Dissolution by Death or Insolvency.** The Company will not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

## Chapter III. - Managers (Gérants), Meetings, Delegation, Representation, Independent Auditors

### 9. Managers.

9.1 The Company is managed by one or more Managers. If several Managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers, consisting of at least three members, who need not be shareholders.

9.2 The Manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office, and may be dismissed ad nutum.

9.3 In dealing with third parties, the Manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 9 shall have been complied with.

9.4 All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Manager, or, in the case of plurality, of the Board of Managers.

9.5 The Managers do not assume, by reason of their position, any liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

### 10. Meetings of the Board of Managers.

10.1 In the case of plurality of Managers, the Board of Managers elects a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Manager elected for this purpose from among the Managers present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Managers are convened by the Chairman or by any Manager by any means. If all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Managers can validly meet and take decisions only if a majority of members is present or represented by proxies. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him orally (e.g. by phone) to be confirmed in writing at a later stage.

10.4 All decisions by the Board of Managers require a simple majority of votes cast. In the event of a tie, the Chairman has the casting vote.

10.5 The use of video-conferencing equipment and/or conference call shall be allowed, provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers using this technology. A Manager using video-conferencing equipment and/or conference call shall be deemed to be present at the meeting of the Board of Managers and shall be authorised to vote.

10.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone, provided that such vote by telephone is confirmed in writing.

10.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present at the meeting.

10.8 Circular resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be evidenced in a single or in several separate documents. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Managers' meetings, duly convened.

**11. Delegation of Powers.** The Manager or, in the case of plurality, the Board of Managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any Manager or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Manager or Board of Managers shall determine. The Manager or, in the case of plurality, the Board of Managers may also confer special powers and/or special mandates to any person who need not be Managers, appoint and dismiss all officers and employees and fix their remuneration.

**12. Representation of the Company.** In all circumstances, the Company shall be bound by the single signature of any Manager or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be granted by a special power of attorney.

**13. Accounts.** Each year, with reference to December 31, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

#### **14. Independent Auditor.**

14.1 One or more independent auditor(s) (réviseur d'entreprises) shall be appointed by the Board of Managers of the Company, which determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In the event that the independent auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.

14.2 The independent auditors are eligible for re-election.

### **Chapter IV. - Decisions of the Shareholder(s)**

#### **15. Decisions of the Shareholders.**

15.1 The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

15.2 In the event of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares held. Each shareholder has voting rights commensurate with his/its shareholding.

15.3 The Manager or, in the case of plurality of Managers, the Board of Managers may convene a meeting of shareholders by means of a convening notice sent to each shareholder at least fifteen days before such meeting. If there are fewer than twenty-five shareholders, then, in lieu of a meeting, each shareholder may receive a notice with the precise wording of the text of any resolutions or decisions to be adopted and give his/its vote in writing within the time period prescribed in the notice. Collective decisions are validly taken only insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital. If such figure is not reached at the first or first written consultation, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.4 Resolutions to amend the Articles may be adopted only by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of law.

### **Chapter V.- Business Year, Distribution of Profits**

**16. Business Year.** The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

#### **17. Distribution of Profits.**

17.1 Each year at least five per cent. (5%) of the net profits shall be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and so long as such legal reserve amounts to at least ten per cent (10%) of the capital of the Company.

17.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

17.3 The Manager or, in the case of plurality, the Board of Managers may resolve to pay interim dividends in accordance with applicable provisions of law.

### **Chapter VI.- Dissolution, Liquidation**

#### **18. Dissolution, Liquidation.**

18.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum required as for the amendment of the Articles.

18.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and compensation.

## Chapter VII.- Applicable Law

**19. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the 31<sup>st</sup> of December 2010.

### *Subscription and Payment*

The Articles having thus been established, the above-named party has subscribed for the one hundred (100) shares.

All these shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

### *Estimate of Costs*

The party has estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about one thousand one hundred Euro.

### *Resolutions of the sole Shareholder*

The above-named party, representing the entire subscribed capital and considering itself as duly-convened, has immediately passed the following resolutions:

1. The Company's registered office is fixed at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

2. The following individuals have been elected as Managers with sole agency for an indefinite period:

- Mr. Dennis MÜLLER, born in Stolberg, Germany, on the 14th of January 1978, professionally residing at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

- Mr. Peter Jeawook JUN, born in South Korea on the 3rd of June 1974, professionally residing at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Mr. Peter Jeawook JUN has been elected as chairman of the Board of Managers for an indefinite period.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. In the event of any discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, he signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille dix, le deux juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A comparu:

Arminius Sports (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée existante sous les lois de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139533, dont le siège social est sis au 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach,

ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant par son mandataire, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer (la "Société") et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**1. Forme, Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Sports Rüsselsheim Mannheim (Luxembourg) S.à r.l.

## 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi dans la commune de Schuttrange. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés. L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

2.2 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance.

## 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est (sans jamais toutefois exercer une activité bancaire professionnelle ou une activité du secteur financier): (i) l'acquisition, la détention et la vente de participations et d'obligations de sociétés luxembourgeoises et d'autres sociétés; (ii) l'acquisition de titres immobilières et d'autres instruments financiers; (iii) la détention de portefeuilles d'actifs; (iv) l'émission de titres obligataires ("notes") et d'autres titres de créance et/ou de titres de capital, en particulier (mais sans limitation) "preferred equity certificates" et "convertible preferred equity certificates" pour, entre autres, l'octroi de prêts ou l'acquisition d'un portefeuille d'actifs; (v) l'octroi et l'emprunt de fonds (y inclus les revenus d'un emprunt et/ou d'émissions de titres obligataires et d'autres titres de créance); (vi) l'octroi de garanties de quelque nature que ce soit; (vii) la constitution de sûretés de quelque nature que ce soit sur tous ou parties de ses avoirs; (viii) conclure des conventions de couverture d'actifs ou de dérivés; et (ix) l'acquisition directe ou indirecte de propriété.

3.2 La Société peut prendre toute mesure requise et conclure et/ou exécuter toute obligation dans le cadre de tout ce qui précède et en particulier (mais sans limitation) conclure toute convention (en particulier, mais sans limitation, contrats de gestion, contrats de conseil, contrats d'agence, contrats d'abonnement, etc.) avec toute autre partie ou signer tout document dans le cadre de tout ce qui précède.

3.3 D'une manière générale, la Société peut prendre toute mesure de contrôle ou de supervision et réaliser toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour la réalisation et le développement de son objet.

4. **Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Titre II. - Capital

5. **Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125 EUR) chacune, entièrement libérées.

6. **Modification du Capital.** Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des associés statuant comme en matière de modification des Statuts.

7. **Cession des parts sociales.** Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont cessibles qu'en vertu des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

8. **Pas de Dissolution en cas de Décès ou Faillite.** La Société ne sera pas dissoute suite au décès, à la suspension des droits civils, à l'insolvabilité ou à la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

## Titre III. - Gérants, Conseil de Gérance, Réunions et Délégation de Pouvoirs, Représentation, Comptes, Réviseur d'Entreprises

### 9. Gérance.

9.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de trois membres au moins, associés ou non.

9.2 Les gérants seront nommés par l'assemblée générale annuelle des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des associés.

9.3 Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.4 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

9.5 Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Ils sont uniquement des agents autorisés et donc responsables uniquement de la réalisation de leur mandat.

### 10. Réunions du Conseil de Gérance.

10.1 En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance élira parmi ses membres un président.



Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des associés. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par le gérant élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le conseil de gérance se réunit sur convocation du président ou d'un gérant. Lorsque tous les gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du conseil de gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite en original ou en copie. Un gérant peut également désigner par téléphone un autre gérant pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.4 Toute décision du conseil de gérance est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

10.5 L'utilisation de la vidéo-conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est-à-dire notamment d'entendre et d'être entendu par tous les autres gérants participant utilisant cette technologie. Dans un tel cas, les gérants utilisant ce type de technologie seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

10.6 Les votes pourront également se faire par tout autre moyen généralement quelconque tel que fax, e-mail ou téléphone. Dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

10.7 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance sont signés par tous les gérants présents.

10.8 Des résolutions du conseil de gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les gérants. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée.

**11. Délégation de pouvoirs.** Tout gérant ou, en cas de pluralité, le conseil de gérance pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil de gérance déterminera. Tout gérant ou, en cas de pluralité, le conseil de gérance pourra également conférer tous pouvoirs et/ou mandats spéciaux à toutes personnes, qui n'ont pas besoin d'être gérants, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

**12. Représentation de la Société.** En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature d'un seul gérant ou de toute autre personne à laquelle le pouvoir de signature aura été donné.

**13. Comptes.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

#### **14. Réviseur d'entreprises.**

14.1 Un ou plusieurs réviseurs d'entreprises sont nommés par le conseil de gérance de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six (6) années. Les réviseurs d'entreprises élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six (6) ans.

14.2 Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

### **Titre IV. - Décision des associés**

#### **15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des associés.**

15.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

15.2 En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui.

15.3 Le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance pourra convoquer une réunion des associés par notice écrite envoyé à chaque associé 15 jours préalablement. Si le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq, chaque associé pourra recevoir une notice avec le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées au lieu de la tenue d'une réunion et émettra son vote par écrit dans le délai prescrit par la notice. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient par des associés détenant plus de la moitié de capital social. Si ce chiffre n'est pas atteint à la première réunion ou consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

15.4 Les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société, conformément aux prescriptions de la loi.

## **Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**16. Année sociale.** L'exercice sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

### **17. Répartition des bénéfices.**

17.1 Chaque année cinq (5) pour cent au moins du bénéfice net seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint un dixième du capital social de la Société.

17.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des associés décide de la répartition et de la distribution du solde du bénéfice net.

17.3 Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

## **Titre VI. - Dissolution, Liquidation**

### **18. Dissolution, Liquidation.**

18.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des associés, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

18.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des associés, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

## **Titre VII. - Loi Applicable**

**19. Loi Applicable.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.

### *Souscription et libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, la comparante préqualifiée déclare souscrire les cent (100) parts sociales.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille cent euros.

### *Résolutions de l'associé unique*

Et immédiatement après la constitution de la Société, la comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoquée, a pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

2. Sont appelés aux fonctions de gérants avec pouvoir individuel et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Dennis MÜLLER, né à Stolberg, Allemagne, le 14 janvier 1978, résidant professionnellement au 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

- Monsieur Peter Jeawook JUN, né en Corée du Sud le 3 juin 1974, résidant professionnellement au 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Monsieur Peter Jeawook JUN a été élu comme président du conseil de gérance pour une durée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Junglinster, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher le 16 juillet 2010. Relation: GRE/2010/2415. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 juillet 2010.

Référence de publication: 2010115416/358.

(100130799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**CROS Marketing Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 64, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 147.912.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010114014/15.

(100128679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Crown Worldwide Movers Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 74.653.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010114015/11.

(100128853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**CT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 127.426.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/08/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010114016/10.

(100128919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**RBS PPP Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.973.

Le commissaire aux comptes de la Société a changé tel que décrit ci-dessous:

1. Election du nouveau Commissaire aux Comptes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 jusqu'au 30 août 2012:

BDO Audit, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

2. Démission du Commissaire aux Comptes suivant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010:

BDO Compagnie Fiduciaire S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RBS PPP Investments S.à r.l.  
Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.  
Domiciliation Agent  
Signatures

Référence de publication: 2010114111/18.

(100128659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**CT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.  
R.C.S. Luxembourg B 127.426.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12/08/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010114017/10.

(100128924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**CTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 12, rue de Flaxweiler.  
R.C.S. Luxembourg B 39.123.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse  
2, avenue Charles de Gaulle  
L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010114018/14.

(100128757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**D-Bunnerhelfsts Dortmund S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.  
R.C.S. Luxembourg B 126.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Martin Eckel

Mandataire

Référence de publication: 2010114019/11.

(100129158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**GP-5 Inner City B LBC Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 124.786.

EXTRAIT

Die Adresse des Teilhabers LBC Goodwater Holdings Sàrl mit der Handelsregisternummer B 124 801 hat sich geändert und lautet nunmehr:

2, Avenue Charles de Gaulle  
Gebäude C, 1.Etage  
L-1653 Luxembourg

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 18. August 2010.  
GP -5 Inner City B LBC Luxco Sàrl  
Vertreten durch LBC Goodwater Holdings Sàrl  
Ralph Kürschner  
Geschäftsführer

Référence de publication: 2010114049/19.

(100128668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Derketo Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 30.584.

---

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2010114020/11.

(100129237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**LEI UK Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 106.283.

---

Les comptes annuels au 30 novembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jan Willem OVERHEUL  
Gérant

Référence de publication: 2010114067/11.

(100129151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**M.M. Warburg-LuxInvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 29.905.

---

La Liste des signatures au 1<sup>er</sup> Aout 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010114068/10.

(100128788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Hoko Pacific S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 7, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 42.931.

---

L'an deux mil dix, le vingt-trois août.  
Pardevant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

Madame Kei-Lei LAU-CHEUNG, sans état, née à Hong Kong, Chine, le 17 juin 1965, demeurant à L-2531 Luxembourg, 29, rue Frantz Steinmetz et

Monsieur Chun Lun LAU, maître d'hôtel, né à Hong Kong, Chine, le 06 février 1956, demeurant à L-2531 Luxembourg, 29, rue Frantz Steinmetz.

Lesquels ont démontré au notaire qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privée, ils détiennent ensemble toutes les 1000 parts de la société à responsabilité limitée «HOKO PACIFIC s.à r.l.» ayant son siège à L-1219 Luxembourg, 7, rue Beaumont, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 08 janvier 1993, publié au Mémorial C numéro 211 de l'année 1993, page 10.087,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 42.931,

dont les statuts ont été modifiés en vertu d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date du 21 décembre 2001, emportant conversion du capital en € 25.000,-, publiée au Mémorial C numéro 1310 du 10 septembre 2002,

puis en vertu d'une cession de parts constatée par un extrait publié au Mémorial C numéro 1044 du 15 octobre 2005.

Ceci exposé, les comparants ont déclaré se constituer en assemblée générale extraordinaire de ladite société et ont requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

Après que Madame Kei-Lei LAU-CHEUNG eût renoncé à son droit de préemption tel que prévu à l'article 7 des statuts, l'assemblée prend acte, et pour autant que de besoin approuve, la cession de 400 parts intervenue entre Madame Mei-Lee LAU-CHEUNG et Monsieur Chun Lun LAU, préqualifié, de sorte que les parts de la sociétés sont désormais détenue comme suit:

1. Mme Kei-Lei LAU-CHEUNG, .....	600 parts sociales
2. M. Chun Lun LAU, .....	<u>400 parts sociales</u>
TOTAL: .....	1.000 parts sociales

*Deuxième résolution:*

Le capital social est augmenté de € 82.000,- (quatre-vingt-deux mille Euros) pour être porté de son montant actuel de € 25.000,- au montant de €107.000,- (cent sept mille Euros) par l'apport par Monsieur Chun Lun LAU de toutes les parts détenues par lui et représentant le capital de la société WOK s.à r.l. constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 31 janvier 2000, publié au Mémorial C numéro 357 du 18 mai 2000, immatriculée au RCSL sous le numéro b 74.222, et par la création de 3.280 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de € 25,- chacune. donnant les mêmes droits et avantages que les parts anciennes et par-ticipant notamment au bénéfice dans la même proportion que les parts anciennes.

La valeur de ces parts sociales a été justifiée à l'assemblée ainsi qu'au notaire instrumentant par la production d'une attestation donnée par la Fiduciaire Cabexco s.à r.l. avec siège à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, RCSL B 139.890 en date du 18 août 2010, sous la signature de ses associés-gérants Monsieur Paolo CREA et Madame Bernadette REUTER-WAGNER,

laquelle attestation est annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

*Troisième résolution:*

Les nouvelles parts sociales sont souscrites par Monsieur Chun Lun LAU, de sorte que la répartition des parts s'établit désormais comme suit:

1. Mme Kei-Lei LAU-CHEUNG, .....	600 parts sociales
2. M. Chun Lun LAU, .....	<u>3.680 parts sociales</u>
TOTAL: .....	4.280 parts sociales

*Quatrième résolution:*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent sept mille Euros (€ 107.000,-) représenté par quatre mille deux cent quatre-vingt (4.280) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune, toutes entièrement libérées et souscrites.»

*Intervention:*

Madame Kei-Lei LAU-CHEUNG, préqualifiée, agissant tant en sa qualité d'associée de la société HOKO-PACIFIC s.à r.l. qu'en sa qualité de gérante de la société WOK s.à r.l. est intervenue à l'instant pour déclarer adhérer purement et simplement à l'ensemble des résolutions ci-dessus, lesquelles lui ont toutes été dûment signifiées.

*Déclaration*

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants de tout ce qui précède, ils ont signé avec le notaire la présente minute après s'être identifiés au moyen de leurs cartes d'identité.

Signé: K.-L. LAU-CHEUNG, C. L. LAU, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 24 août 2010. Relation: CAP/2010/2957. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€.

Le Releveur (signé): I. Neu.

POUR COPIE CONFORME.

Capellen, le 24 août 2010.

Référence de publication: 2010115307/76.

(100130610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Mermos Investments S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 517.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 54.950.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 Août 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Représentée par Christelle Ferry

Référence de publication: 2010114071/13.

(100129160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Mermos Investments S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 517.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 54.950.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 août 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Represented by Christelle Ferry

Référence de publication: 2010114072/13.

(100129162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**MG Transports S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4984 Sanem, P.A.E. Gadderscheier.

R.C.S. Luxembourg B 108.192.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114073/10.

(100128848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**AMP Capital Investors (Luxembourg No. 4) S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 149.134.

EXTRAIT

En date du 10 août 2010, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Le changement du siège social de la société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est accepté avec effet immédiat;
- Le changement d'adresse professionnelle de Mme. Marjoleine van Oort du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est accepté avec effet immédiat;

- Le changement d'adresse professionnelle de M. Ivo Hemelraad du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est accepté avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010114174/18.

(100129700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

---

**Murex International Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 75.043.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 9 août 2010*

1) Le mandat des trois administrateurs Monsieur Maroun EDDE, Monsieur Salim EDDE et Monsieur Nabil NAHAS est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

2) Le mandat du réviseur d'entreprises KPMG Audit, 31, Allée Scheffer, L 2520 Luxembourg est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010114074/14.

(100128699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**New Star International Property (Luxembourg 4) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 127.466.

—  
Le bilan au 31 Mars 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/09/2010.

TMF Corporate Services S.A

Signature

Manager

Référence de publication: 2010114076/13.

(100129255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Orange Senior Loans 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 155.023.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty-first day of July.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Orange Senior Loans 1 S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register pending, having its registered office at 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange,

duly represented by Adrian Aldinger, lawyer, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 21 July 2010 in Guernsey.

The proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing party has requested the notary to document the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it wishes to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:



## A. Name - Duration - Purpose - Registered office

**Art. 1. Name.** There hereby exists among the current owner of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société à responsabilité limitée under the name of “Orange Senior Loans 2 S.à r.l.” (the “Company”).

**Art. 2 Duration.** The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

### Art. 3. Purpose.

3.1 The Company’s purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.2 The Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may especially:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;

- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and

- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

### Art. 4. Registered office.

4.1 The Company’s registered office is established in the city of Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the Company’s registered office may be transferred by a resolution of the board of managers.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

## B. Share capital - Shares - Register of shareholders - Ownership and transfer of shares

### Art. 5. Share capital.

5.1 The Company’s share capital is set at twelve thousand five hundred pounds Sterling (GBP 12,500), consisting of twelve thousand five hundred (12,500) shares having a par value of one pound sterling (GBP 1) each.

5.2 Under the terms and conditions provided by law, the Company’s share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

### Art. 6. Shares.

6.1 The Company’s share capital is divided into shares, each of them having the same par value.

6.2 The Company may have one or several shareholders, with a maximum number of forty (40), unless otherwise provided by law.

6.3 A shareholder’s right in the Company’s assets and profits shall be proportional to the number of shares held by him/her/it in the Company’s share capital.

6.4 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company’s dissolution.

6.5 The Company may repurchase or redeem its own shares under the condition that the repurchased or redeemed shares be immediately cancelled and the share capital reduced accordingly.

6.6 The Company's shares are in registered form.

#### **Art. 7. Register of shareholders.**

7.1 A register of shareholders will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shareholders will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, any transfer of shares, the date of notification to or acceptance by the Company of such transfer pursuant to these articles of association as well as any security rights granted on shares.

7.2 Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

#### **Art. 8. Ownership and transfer of shares.**

8.1 Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shareholders. Certificates of the recordings in the register of shareholders will be issued and signed by the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of that share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

8.3 The Company's shares are freely transferable among existing shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders, including the transferor, representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the share capital at least. Unless otherwise provided by law, the shares may not be transmitted by reason of death to non-shareholders, except with the approval of shareholders representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the voting rights of the surviving shareholders at least.

8.4 Any transfer of shares will need to be documented through a transfer agreement in writing under private seal or in notarised form, as the case may be, and such transfer will become effective towards the Company and third parties upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, following which any member of the board of managers may record the transfer in the register of shareholders.

8.5 The Company, through any of its managers, may also accept and enter into the register of shareholders any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

### **C. General meeting of shareholders**

#### **Art. 9. Powers of the general meeting of shareholders.**

9.1 The Shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

9.2 If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "general meeting of shareholders" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the "sole shareholder".

9.3 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

9.4 In case of plurality of shareholders and if the number of shareholders does not exceed twenty-five (25), instead of holding general meetings of shareholders, the shareholders may also vote by resolution in writing, subject to the terms and conditions of the law. To the extent applicable, the provisions of these articles of association regarding general meetings of shareholders shall apply with respect to such vote by resolution in writing.

#### **Art. 10. Convening general meetings of shareholders.**

10.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of managers, by the statutory auditor(s), if any, or by shareholders representing in the aggregate more than fifty per cent (50%) of the Company's share capital, as the case may be, to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

10.2 In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, an annual general meeting must be held in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting. The annual general meeting of shareholders must be convened within a period of six (6) months from closing the Company's accounts.

10.3 The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.4 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

**Art. 11. Conduct of general meetings of shareholders - Vote by resolution in writing.**

11.1 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the board of managers. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

11.2 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

11.3 Quorum and vote

11.3.1 Each share entitles to one (1) vote.

11.3.2 Unless otherwise provided by law or by these articles of association, resolutions of the shareholders are validly passed when adopted by shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the Company's share capital on first call. If such majority has not been reached on first call, the shareholders shall be convened or consulted for a second time. On second call, the resolutions will be validly adopted with a majority of votes validly cast, regardless of the portion of capital represented.

11.4 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all shareholders.

11.5 Any shareholder who participates in a general meeting of shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority.

11.6 Each shareholder may vote at a general meeting of shareholders through a signed voting form sent by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the resolution of the meeting as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of or against the proposed resolution or to abstain from voting thereon by marking with a cross the appropriate box. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting of shareholders which they relate to.

11.7 The board of managers may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

**Art. 12. Amendment of the articles of association.** Subject to the terms and conditions provided by law, these articles of association may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted by a (i) majority of shareholders (ii) representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the share capital at least.

**Art. 13. Minutes of general meetings of shareholders.**

13.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

13.2 The sole shareholder, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

13.3 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

## D. Management

**Art. 14. Powers of the board of managers.**

14.1 The Company shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders of the Company. In case of plurality of managers, the managers shall form a board of managers being the corporate body in charge of the Company's management and representation. The Company may have several classes of managers. To the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of managers" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the "sole manager".

14.2 The board of managers is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfill the corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these articles of association to the shareholder (s).

14.3 The Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one or several managers or to any other person, shareholder or not, acting alone or jointly as agent of the Company. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of managers.

14.4 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any persons acting alone or jointly as agents of the Company.

**Art. 15. Composition of the board of managers.** The board of managers must choose from among its members a chairman of the board of managers. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the board of managers.

**Art. 16. Election and removal of managers and term of the office.**

16.1 Managers shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their remuneration and term of the office.

16.2 Any manager may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders. A manager, who is also shareholder of the Company, shall not be excluded from voting on his/her/its own revocation.

16.3 Any manager shall hold office until its/his/her successor is elected. Any manager may also be re-elected for successive terms.

**Art. 17. Convening meetings of the board of managers.**

17.1 The board of managers shall meet upon call by its chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.

17.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each manager in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the board of managers are present or represented at a meeting of the board of managers or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

**Art. 18. Conduct of meetings of the board of managers.**

18.1 The chairman of the board of managers shall preside at all meeting of the board of managers. In his/her/its absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore.

18.2 Quorum

The board of managers can deliberate or act validly only if at least half of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

18.3 Vote

Resolutions are adopted with the approval of a majority of votes of the members present or represented at a meeting of the board of managers. The chairman shall not have a casting vote.

18.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing any other manager as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any manager may represent one or several of his/her/its colleagues.

18.5 Any manager who participates in a meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such manager's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the board of managers held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

18.6 The board of managers may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all managers on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile, e-mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

**Art. 19. Minutes of meetings of the board of managers.**

19.1 The secretary, or if no secretary has been appointed, the chairman, shall draw minutes of any meeting of the board of managers, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

19.2 The sole manager, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

19.3 Any copy and excerpt of any such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

**Art. 20. Dealings with third parties.** The Company will be bound towards third parties in all circumstances by the joint signatures of any two managers or by the signature of the sole manager or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the board of managers or by the sole manager. The Company will be bound towards third parties by the signature of any agent(s) to whom the power in relation to the Company's daily management has been delegated acting alone or jointly, subject to the rules and the limits of such delegation.

## E. Supervision

### Art. 21. Statutory auditor(s) - Independent auditor(s).

21.1 In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, its operations shall be supervised by one or several statutory auditors, who may be shareholders or not.

21.2 The general meeting of shareholders shall determine the number of statutory auditors, shall appoint them and shall fix their remuneration and term of the office. A former or current statutory auditor may be reappointed by the general meeting of shareholders.

21.3 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders.

21.4 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

21.5 The statutory auditors may be assisted by an expert in order to verify the Company's books and accounts. Such expert must be approved by the Company.

21.6 In case of plurality of statutory auditors, they will form a board of statutory auditors, which must choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a statutory auditor. Regarding the convening and conduct of meetings of the board of statutory auditors the rules provided in these articles of association relating to the convening and conduct of meetings of the board of managers shall apply.

21.7 If the Company exceeds two (2) of the three (3) criteria provided for in the first paragraph of article 35 of the law of 19 December 2002 regarding the Trade and Companies Register and the accounting and annual accounts of undertakings for the period of time as provided in article 36 of the same law, the statutory auditors will be replaced by one or several independent auditors, chosen among the members of the Institut des réviseurs d'entreprises, to be appointed by the general meeting of shareholders, which determines the duration of his/her/their office.

## F. Financial year - Profits - Interim dividends

**Art. 22. Financial year.** The Company's financial year shall begin on first July of each year and shall terminate on thirtieth June of the following year.

### Art. 23. Profits.

23.1 From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

23.2 Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation.

23.3 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

23.4 Under the terms and conditions provided by law, the general meeting of shareholders will determine how the remainder of the Company's annual net profits will be used in accordance with the law and these articles of association.

### Art. 24. Interim dividends - Share premium.

24.1 The board of managers or] the general meeting of shareholders may proceed to the payment of interim dividends, under the reservation that (i) interim accounts have been drawn-up showing that sufficient funds are available, (ii) the amount to be distributed does not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the law or of these articles of association and (iii) the Company's auditor, if any, has stated in his/her report to the board of managers that the first two conditions have been satisfied.

24.2 The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the manager(s), subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

## G. Liquidation

**Art. 25. Liquidation.** In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

## H. Governing law

**Art. 26. Governing law.** These articles of association shall be construed and interpreted under and shall be governed by Luxembourg law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended.

### *Transitional provisions*

1) The Company's first financial year shall begin on the date of the Company's incorporation and shall end on 30 June 2011.

2) Interim dividends may also be paid during the Company's first financial year.

### *Subscription and payment*

The sole subscriber has subscribed the shares to be issued as follows:

Orange Senior Loans 1 S.à r.l., aforementioned,

paid twelve thousand five hundred five pounds Sterling (GBP 12,500) in subscription for twelve thousand five hundred (12,500) shares.

All the shares have been entirely paid-in in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred pounds Sterling (GBP 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated to be EUR 1,200.-.

### *General meeting of shareholders*

The incorporating shareholder, representing the Company's entire share capital and considering itself as duly convened, has immediately proceeded to a general meeting of shareholders. Having first verified that it was regularly constituted, the general meeting of shareholders has passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of members of the board of managers is fixed at two (2).

2. The following persons are appointed as members of the board of managers of the Company for an unlimited period:

a) Sara Evans, manager, born on 16 May 1955 in Upminster (United Kingdom) residing at Le Bigoterie, Berthelot Street, St. Peter Port, Guernsey GY1 1JS; and

b) Michel Vareika, manager, born on 24 May 1960 in Etterbeek (Belgium) residing at 8, Killebiërg, L-5762 Hassel.

3. The address of the Company's registered office is set at 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, the proxyholder signed together with the notary, this original deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

A comparu:

Orange Senior Loans 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, pas encore enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Luxembourg,

ici représentée par Adrian Aldinger, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernesey, le 21 juillet 2010.

La procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **A. Nom - Durée - Objet - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Orange Senior Loans 2 S.à r.l.» (ci-après la «Société»).

**Art. 2. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société pourra être dissolue à tout moment et sans cause par résolution de l'assemblée générale adoptée par la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

### **Art. 3. Objet.**

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfolio se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-Duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio.

3.2 La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 La Société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.

### **Art. 4. Siège social.**

4.1 Le siège social de la Société est établi à Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du conseil de gérance.

4.3 Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés adoptée par la majorité requis pour la modification des statuts.

4.4 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance.

## **B. Capital social - Parts sociales - Registre des associés - Propriété et transfert des parts sociales**

### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

5.2 Conformément aux dispositions légales, le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés statuant comme en matière de modification des statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Le capital social est divisé en parts sociales ayant la même valeur.

6.2 La Société peut avoir un ou plusieurs associés avec un nombre maximal de quarante (40) sauf dispositions légales contraires.

6.3 Le droit d'un associé de participer à la distribution des bénéfices de la Société sera proportionnel au nombre des parts sociales détenues par celui-ci.

6.4 Le décès, l'interdiction, la faillite, la déconfiture, la liquidation ou la dissolution de l'associé unique ou, les cas échéant, d'un autre associé ne met pas fin à la Société.

6.5 La Société peut racheter ou retirer ses propres parts sous la condition que ceux-ci seront annulés et le capital social sera diminué immédiatement.

6.6 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

### **Art. 7. Registre des associés.**

7.1 Il est tenu au siège social un registre des associés, dont tout associé pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra en particulier les noms des associés, son adresse privée ou professionnelle, le montant des parts sociales détenue par chaque associé, tout transfert des parts sociales, la date de notification ou approbation par la Société de tout transfert selon ces statuts ainsi que toute garantie accordée sur ces parts sociales.

7.2 Chaque associé notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'associé qu'elle a reçue.

### **Art. 8. Propriété et transfert des parts sociales.**

8.1 La propriété des parts sociales s'établit par une inscription dans le registre des associés. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du conseil de gérance, par deux gérants ou par le gérant unique, selon le cas, sur requête et aux frais de l'associé en question.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque part sociale. Des copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

8.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux associés survivants sujet à et conformément aux dispositions de la loi.

8.4 Toute cession de part sociale sera opposable à la Société et aux tiers soit par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des associés, constatée par un acte notarié ou sous seings privés, soit sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société, conformément auxquelles tout gérant peut enregistrer la cession dans le registre des associés.

8.5 La Société, par l'intermédiaire de n'importe lequel de ses gérants, peut aussi accepter et entrer dans le registre des associés toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

## **C. Assemblée générale des associés**

### **Art. 9. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés.**

9.1 Les associés exerceront leurs droits dans l'assemblée générale des associés qui représente une des organes de la Société.

9.2 Si la Société a seulement un associé, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas et quand «l'associé unique» n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, toute référence dans les présents à «l'assemblée générale des associés» devra être interprétée comme désignant «l'associé unique».

9.3 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts.

9.4 Dans le cas où il y a plusieurs associés et le nombre des associés ne dépasse pas vingt-cinq (25), les associés pourront prendre des résolutions par écrit au lieu de tenir des assemblées, conformément aux dispositions légales. Dans la mesure applicable, les dispositions de ces présents statuts relatives aux assemblées générales s'appliquent également aux résolutions par écrit.

### **Art. 10. Convocation de l'assemblée générale des associés.**

10.1 L'assemblée générale des associés est convoquée par le conseil de gérance ou par le(s) commissaire(s) aux comptes, si applicable, ou sur demande écrite des associés représentant au moins cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société qui se tiendra à l'heure et au lieu indiqué dans la demande.

10.2. Dans le cas où le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), une assemblée générale annuelle doit être tenue dans la commune où se trouve le siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation. L'assemblée générale annuelle doit être convoquée dans les six (6) mois après la fin de l'exercice social de la Société.

10.3 L'avis de convocation pour toute assemblée générale des associés indiquera l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée et sera envoyée à chaque associé par lettre recommandée avec accusé de réception au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée.

10.4 Si tous les associés sont présents ou représentés lors d'une assemblée générale des associés, et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

### **Art. 11. Conduite de l'assemblée générale des actionnaires - Vote par résolution écrite.**

11.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des associés et composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des associés, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient associés ou membres du conseil de gérance. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée



soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des associés.

11.2 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des associés.

11.3 Quorum et vote

11.3.1 Chaque action donne droit à un (1) vote.

11.3.2 Sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts, les décisions d'une assemblée générale des associés valablement convoquée seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés à la première réunion. Dans le cas où cette majorité n'est pas atteinte à la première réunion les associés seront convoqués ou consultés une seconde fois. A la seconde réunion les décisions seront prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

11.4 Un associé peut agir à toute assemblée générale des associés en désignant une autre personne, associé ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les associés.

11.5 Tout associé qui prend part à une assemblée générale des associés par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité.

11.6 Chaque associé peut voter à une assemblée générale des associés à l'aide d'un bulletin de vote signé en l'envoyant par courrier, télécopie ou courrier électronique au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les associés ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été procurés par la Société et qui devront indiquer au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises au vote de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases à cocher permettant à l'associé de voter en faveur ou contre la proposition, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des propositions soumises au vote, en cochant la case appropriée. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des associés à laquelle ils se réfèrent.

11.7 Le conseil de gérance peut déterminer d'autres conditions à remplir par les associés pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des associés.

**Art. 12. Modification des statuts.** Sous réserve des dispositions législatives applicables, toute modification des statuts nécessite une résolution de l'assemblée générale des associés adoptée par (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 13. Procès-verbaux des assemblées générales des associés.**

13.1 Le bureau de toute assemblée générale des associés rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout associé qui en fait la demande.

13.2 L'associé unique, le cas échéant, rédige également le procès-verbal de ses résolutions.

13.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers doit être certifiés conforme à l'original par le notaire qui détient l'acte dans le cas où l'assemblée a été tenu devant le notaire, ou signés par le président du conseil de gérance, par deux gérants ou par le gérant unique, le cas échéant.

## D. Gérance

**Art. 14. Pouvoirs du conseil de gérance.**

14.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. Dans les cas où il y a plusieurs gérants, les gérants constitueront un conseil de gérance qui sera l'organe de la Société chargé de la gérance et la représentation. La Société peut avoir plusieurs catégories de gérants. Si le «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, toute référence dans les présents au «conseil de gérance» devra être interprétée comme désignant le «gérant unique».

14.2 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toutes actions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent aux associés.

14.3 La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion peut être délégué à un ou plusieurs gérants ou à toute autre personne, associé ou non, susceptibles d'agir seuls ou conjointement pour la Société. La désignation, les conditions de retrait et l'étendue des pouvoirs attachées à ces délégations de pouvoir est déterminé par résolutions du conseil de gérance.

14.4 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes comme agents de la Société.

**Art. 15. Composition du conseil de gérance.** Le conseil de gérance doit choisir un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni associé ni membre du conseil de gérance.

**Art. 16. Election et révocation des gérants et terme du mandat.**

16.1 Les gérants seront élus par l'assemblée générale des associés, qui déterminera leurs émoluments et la durée de leur mandat.

16.2 Tout gérant peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des associés. Un gérant, qui est aussi associé de la Société, ne sera pas exclu de voter sur sa révocation.

16.3 Tout gérant exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout gérant peut également être réélu pour des périodes successives.

**Art. 17. Convocation des réunions du conseil de gérance.**

17.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation du président ou de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation tel que décrit au prochain alinéa.

17.2 Un avis de convocation écrit à toute réunion du conseil de gérance doit être donné à tous les gérants par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment écrit de chaque gérant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Un avis de convocation n'est pas non plus requis pour des réunions du conseil de gérance se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. De même, un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance, ou dans le cas de décisions écrites conformément aux présents statuts.

**Art. 18. Conduite des réunions du conseil de gérance.**

18.1 Le président du conseil de gérance préside à toute réunion du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut provisoirement élire un autre gérant comme président temporaire.

**18.2 Quorum**

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la moitié de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance.

**18.3 Vote**

Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Le président de la réunion n'a pas de voix prépondérante.

18.4 Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

18.5 Tout gérant qui prend part à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

18.6 Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire qui auront le même effet que des résolutions adoptées lors d'une assemblée générale dûment convoquée. Des résolutions par voie circulaire sont adoptées au moment quand elles sont signées et datées par tous les gérants sur un ou plusieurs documents, une copie envoyée par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire étant suffisante pour le prouver. Le document unique démontrant toutes les signatures ou l'ensemble des copies signées faisant preuve de la décision intervenue, et la date des résolutions sera la date de la dernière signature.

**Art. 19. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.**

19.1 Le secrétaire ou, s'il n'a pas été désigné de secrétaire, le président rédige le procès-verbal de toute réunion du conseil de gérance, qui est signé par le président et par le secrétaire, le cas échéant.

19.2 Le gérant unique, le cas échéant, rédige également des procès-verbaux des ses résolutions.

19.3 Des copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou à être délivrés à un tiers seront signés par le président ou par deux gérants ou par le gérant unique, le cas échéant.

**Art. 20. Rapports avec les tiers.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature du gérant unique ou par la/ les signature(s) (conjointes) de tout/ tous représentant(s) dûment mandaté(s) par le conseil de gérance ou le gérant unique dans les limites de son/leur mandat (s). Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de chaque agent à qui la gestion journalière de la Société a été déléguée, seul ou conjoint, dans les limites de ce mandat.

## E. Surveillance de la Société

### Art. 21. Commissaire(s) aux comptes - Réviseur(s) d'entreprises.

21.1 Dans le cas où la Société aura plus que vingt-cinq (25) associés les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui n'ont pas besoin d'être associés.

21.2 L'assemblée générale des associés détermine le nombre des commissaires aux comptes, nomme celui-ci/ceux-ci et fixe la rémunération et la durée de son/leur mandat. Un ancien commissaire aux comptes ou un commissaire aux comptes sortant peut être réélu par l'assemblée générale des associés.

21.3 Tout commissaire aux comptes peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des associés.

21.4 Les commissaires aux comptes ont un droit illimité de surveillance permanente et de contrôle sur toutes les opérations de la Société.

21.5 Les commissaires aux comptes peuvent se faire assister par un expert en vue de procéder à la vérification des livres et comptes de la Société. L'expert doit être agréé par la Société.

21.6 S'il y a plusieurs commissaires aux comptes, ils constitueront un conseil des commissaires, qui doit choisir un président du conseil des commissaires parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni associé ni commissaire aux comptes. Pour la convocation et conduite des réunions du conseil des commissaires les dispositions de ces présents statuts pour la convocation et conduite des réunions du conseil de gérance seront applicables.

21.7 Si la Société dépasse la limite de deux (2) des trois (3) critères fixés par l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés et sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, pendant la période prescrite par l'article 36 de la même loi, l'institution de commissaires aux comptes (le cas échéant) sera supprimée et un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises, choisi(s) parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, sera (seront) nommé(s) par l'assemblée générale des associés, qui fixera leur nombre et la durée de leur mandat.

## F. Exercice - Bénéfices - Dividendes provisoires

**Art. 22. Exercice.** L'exercice de la Société commence le premier juillet de chaque année et se termine le trente juin de l'année suivante.

### Art. 23. Bénéfices.

23.1 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale de la Société. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

23.2 Les sommes allouées à la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'associé accepte cette affectation.

23.3 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social émis.

23.4 Sous réserve des dispositions législatives applicables, l'assemblée générale des associés déterminera l'affectation du solde restant selon la loi et les statuts de la société.

### Art. 24. Dividendes provisoires - Prime d'émission.

24.1 Le conseil de gérance ou l'assemblée générale des associés peut payer des acomptes sur dividendes sous condition que (i) les comptes provisoires ont été rédigés et démontrent des fonds suffisants, (ii) le solde à distribuer ne dépasse pas les bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social dont les comptes ont été approuvés et des bénéfices reportés ou à affecter à la réserve légale selon les dispositions de la loi ou ces présents statuts, et (iii) le commissaire aux comptes de la Société, le cas échéant, a constaté dans son rapport que les deux premières conditions ont été remplies.

24.2 La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux associés par une résolution des associés ou des gérants, en conformité avec les dispositions de la loi relatives à l'inaliénabilité du capital social et la réserve légale.

## G. Liquidation

**Art. 25. Liquidation.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

## H. Loi applicable

**Art. 26. Loi applicable.** Les présents statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 30 juin 2011.
- 2) Des dividendes provisoires pourront être versés pendant le premier exercice social.

101124

*Souscription et libération*

Le souscrivants unique a souscrit des parts sociales comme suit:

Orange Senior Loans 1 S.à r.l., prénommée,  
a souscrit toutes les douze mille cinq cent (12.500) parts sociales.

Toutes les parts sociales souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cent livres sterling (GBP 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

*Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué environ à EUR 1.200,-.

*Assemblée générale*

L'associé constituant, représentant l'intégralité du capital social de la Société et se considérant dûment convoqué, a par la suite tenu une assemblée générale.

Après avoir vérifié que l'assemblée est valablement constituée, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par l'assemblée générale des associés.

1. Le nombre des membres du conseil de gérance est fixé à deux (2).

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Madame Sara Evans, Directeur de société, né à Upminster (Royaume-Uni) le 16 mai 1955, demeurant à La Bigoterie, Berthelot Street, St. Peter Port, Guernesey GY1 1JS; et

b) Monsieur Michel Vareika, Administrateur de société, né à Etterbeek (Belgique) le 24 Mai 1960 demeurant au 8, Killebiërg, L-5762 Hassel.

3. Le siège social de la Société est établi au 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande de la comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, le jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, le mandataire de la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. ALDINGER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juillet 2010. Relation: LAC/2010/34018. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2010.

Référence de publication: 2010114351/658.

(100129470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

**OPT...IN S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2155 Luxembourg, 127, Muehlenweg.

R.C.S. Luxembourg B 116.064.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010114078/14.

(100128664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

**Optec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4385 Ehlerange, 7, Z.A.R.E. - Ilot Est.  
R.C.S. Luxembourg B 34.212.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 19 août 2010.

POUR COPIE CONFORME

ARRENSDORFF Roger

Notaire

Référence de publication: 2010114079/13.

(100128671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Parker Hannifin (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 110.674.

Les comptes annuels et annexes pour la période à partir du 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114080/11.

(100129000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**ProLogis Czech Republic XX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 116.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010114081/14.

(100128772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**KCTG Foreign Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.  
R.C.S. Luxembourg B 131.994.

---

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 9 août 2010 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 9 août 2010, de sa fonction de gérant de la Société:

- Mr, Weston A. Edwards, né le 30 janvier 1965 à Summit, New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 4111 E. 37<sup>th</sup> Street North, 67220 Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique.

Il résulte des mêmes résolutions que la personne suivante a été nommée, avec effet au 9 août 2010 et pour une durée illimitée, en tant que gérant de la Société:

- Mr. Robert J. Gibson, né le 30 mai 1974 à Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 4111 E, 37<sup>th</sup> Street North, 67220 Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique.

Le Conseil de Gérance est composé, depuis le 9 août 2010, comme suit:

- Mr. Robert J. Gibson,

- Mr. Matthew Fiamini,

- Ms. Jeanne Renée Hernandez.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 août 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center- Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2010114773/29.

(100130520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

**SeeYou2, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 123.869.

In the year two thousand and ten, on the twelfth day of August.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of SeeYou2, a private limited company, having its registered office in L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, incorporated by a deed of Maître Joseph GLODEN, notary residing in Grevenmacher (Luxembourg), on the 26<sup>th</sup> of January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et associations, number 491 on the 30<sup>th</sup> of March 2007, registered with the Trade and Companies register of Luxembourg under number B 123869 (the "Company").

There appeared:

SEYOUOCKSA LIMITED, company existing under the laws of Cyprus, registration number HE 242883, with registered office at lakovou Tompazi, 1, VASHIOTIS BUSINESS CENTER, 1<sup>st</sup> floor, Flat/Office 101, Neapoli, P.C. 3107, Limassol, Cyprus, being the sole holder of the five hundred (500) shares of the Company (the Sole Shareholder);

here represented by Mr. Eric LECLERC, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That all of the five hundred (500) shares of the Company, having a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, representing the entirety of the share capital of the Company amounting to twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) are present or represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda;

I. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

*Agenda*

1. - Acceptance of the share transfer of five hundred (500) shares from Lena and Magnus BERGEK to SEYOUOCKSA LIMITED, which occurred on December 9<sup>th</sup>, 2008, by the managers on behalf of the company.

2. - Amendment of the second paragraph of article 6 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

**"Art. 6. Paragraph 2.**

The five hundred (500) shares are entirely subscribed by SEYOUOCKSA LIMITED, registration number HE 242883, having its registered office at lakovou Tompazi, 1, VASHIOTIS BUSINESS CENTER, 1<sup>st</sup> floor, Flat/Office 101, Neapoli, P.C. 3107, Limassol, Cyprus."

Upon approbation and discussion, the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder in conformity of article 1690 of the "Code Civil" accepts the share transfer of five hundred (500) shares from Lena and Magnus BERGEK to SEYOUOCKSA LIMITED, a company existing under the laws of Cyprus, registration number HE 242883, with registered office at lakovou Tompazi, 1, VASHIOTIS BUSINESS CENTER, 1<sup>st</sup> floor, Flat/Office 101, Neapoli, P.C. 3107, Limassol, Cyprus, Sweden, which occurred on December 9<sup>th</sup>, 2008, by the managers on behalf of the company

*Second resolution*

Accordingly to the foregoing, the Sole Shareholder resolves to amend Article 6, second paragraph of the by-laws, and to give it henceforth the following wording:

**“Art. 6. Paragraph 2.**

The five hundred (500) shares are entirely subscribed by SEEYOUOCKSA LIMITED, registration number HE 242883, having its registered office at lakouvou Tompazi, 1, VASHIOTIS BUSINESS CENTER, 1<sup>st</sup> floor, Flat/Office 101, Neapoli, P.C. 3107, Limassol, Cyprus.”

There being no further business, the meeting is closed.

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged it by reason of the present deed are assessed at nine hundred and twenty Euros.

*Statement*

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, the said proxy holder signed together with the notary this original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L’an deux mille dix, le douze août.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

S’est réunie l’Assemblée générale extraordinaire de l’associé unique de SeeYou2, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph GLODEN, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg), en date du 26 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 491 du 30 mars 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123869 (la “Société”).

A comparu:

SEEYOUOCKSA LIMITED, une société existante sous les lois de Chypres, numéro d’enregistrement HE 242883, avec siège social à lakouvou Tompazi, 1, VASHIOTIS BUSINESS CENTER, 1<sup>st</sup> floor, Flat/Office 101, Neapoli, P.C. 3107, Limassol, Chypres, et seule détentrice des cinq cents (500) parts sociales de la Société (l’Associé Unique).

L’Associé Unique est représenté par Monsieur Eric LECLERC, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte, pour être présentée aux autorités compétentes pour les besoins de l’enregistrement.

L’Associé Unique, agissant par le biais du mandataire, demande au notaire instrumentaire d’acter ce qui suit:

I. Que la totalité des cinq cents (500) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société d’un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dûment représentée à l’Assemblée, laquelle se trouve dûment constituée et peut valablement délibérer sur les points reproduits dans l’agenda ci-dessous.

II.- Que l’agenda de l’Assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1.- Acceptation du transfert de cinq cents (500) parts sociales de Lena et Magnus BERGEK à SEEYOUOCKSA LIMITED, qui a eu lieu en date du 9 décembre 2008, par les gérants pour le compte de la société.

2.- Modification du deuxième paragraphe de l’article 6 des statuts, qui dorénavant se lira comme suit:

**«Art. 6. Paragraphe 2.**

Les cinq cents (500) parts ont été entièrement souscrites par SEEYOUOCKSA LIMITED, reg. no HE 242883, ayant son siège social à lakouvou Tompazi, 1, VASHIOTIS BUSINESS CENTER, 1<sup>st</sup> floor, Flat/Office 101, Neapoli, P.C. 3107, Limassol, Chypres.»

Ainsi, l’Associé Unique, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique en conformité de l'article 1690 du Code Civil, décide d'accepter le transfert de cinq cents (500) parts sociales de Lena et Magnus BERGEK à SEEYOUOCKSA LIMITED, une société existante sous les lois de Chypres, numéro d'enregistrement HE 242883, avec siège social à lakouvou Tompazi, 1, VASHIOTIS BUSINESS CENTER, 1<sup>st</sup> floor, Flat/Office 101, Neapoli, P.C. 3107, Limassol, Chypres, qui a eu lieu en date du 9 décembre 2008, par les gérants pour le compte de la société.

*Seconde résolution*

Suite à ce qui précède, l'Associé Unique décide de modifier le deuxième paragraphe de l'article 6 des statuts, qui dorénavant se lira comme suit:

**«Art. 6. Paragraphe 2.**

Les cinq cents (500) parts ont été entièrement souscrites par SEEYOUOCKSA LIMITED, reg. no HE 242883, ayant son siège social à lakouvou Tompazi, 1, VASHIOTIS BUSINESS CENTER, 1<sup>st</sup> floor, Flat/Office 101, Neapoli, P.C. 3107, Limassol, Chypres.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette Assemblée générale extraordinaire est estimé à environ neuf cent vingt euros.

*Estimation des frais*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. LECLERC, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 août 2010. LAC/2010/36145. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 23 août 2010.

Référence de publication: 2010114394/122.

(100129724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

---

**ProLogis France CII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.489.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

*Gérant*

Référence de publication: 2010114082/14.

(100128758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**ProLogis France CIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 26 mai 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

*Gérant*

Référence de publication: 2010114083/14.

(100128761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**ProLogis France LIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 105.926.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

*Gérant*

Référence de publication: 2010114084/14.

(100128751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Trans IV (Luxembourg) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 70.881.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/08/2010.

Xenia KOTOULA / Paul van Baarle

*Manager / Manager*

Référence de publication: 2010114122/12.

(100129244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**ProLogis France LIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

*Gérant*

Référence de publication: 2010114085/14.

(100128754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Natco Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.878.

In the year two thousand and ten, on the thirteenth of August.  
Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Cameron Solutions Inc, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 USA, hereby represented by Mr Raymond THILL, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Houston, Texas, USA, on 10 August 2010.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual partner of Natco Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1653 Luxembourg, 28, avenue Charles de Gaulle, incorporated under the denomination of EMERALDAS S.à r.l by a deed of Maître Paul DECKER, then notary residing in Luxembourg-Eich, on October 12, 2007 published on the Memorial Recueil des Sociétés et Associations C 2702 of November 23, 2007.

The Articles of Incorporation have been lastly amended pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on September 30, 2008 published on the Memorial Recueil des Sociétés et Associations C 2612 of October 25, 2008.

- that, the sole partner has taken the sole resolution:

*Sole resolution*

The sole partner resolves to amend the signatory power of its managers and decides the subsequent amendment of article 12 of the articles of association, which will henceforth have the following wording: "The Company shall be bound by the signature of its sole manager, or in case of plurality of managers, by the joint signature of two managers."

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le treize août.

Pardevant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

Cameron Solutions Inc. ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 USA.

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, le 10 août 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est le seul et unique associé actuel de la société Natco Luxembourg S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, constituée sous la dénomination de EMERALDAS S.à r.l suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 12 octobre 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2702 du 23 novembre 2007.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu par un acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, le 30 septembre 2008 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C 2612 of October 25, 2008.

- Qu'elle a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associé unique décide de modifier les pouvoirs de signature de ses gérants et décide de modifier en conséquence l'article 12 des statuts comme suit:

«La Société sera liée par la signature de son gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 août 2010. LAC/2010/36521. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Releveur ff. (signé): Conny Schumacher.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Référence de publication: 2010114340/70.

(100129412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

---

**Blaze Finance Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.000.000,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 88.267.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Blaze Finance Services S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010114189/12.

(100129908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

---

**ProLogis Spain XIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

*Gérant*

Référence de publication: 2010114091/14.

(100128702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**ProLogis Spain XIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

*Gérant*

Référence de publication: 2010114092/14.

(100128690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**ProLogis Spain XVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.  
ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gerrit Jan Meerkerk  
Gérant

Référence de publication: 2010114093/14.

(100128683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Camara S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.002.853,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 128.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CAMARA S.à r.l.*  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2010114205/12.

(100129777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

---

**ProLogis Spain XVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 111.184.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.  
ProLogis Directorship Sàrl  
Gérant  
Représenté par Gerrit Jan Meerkerk  
Gérant

Référence de publication: 2010114094/14.

(100128687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Cafra S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Cafra S.A.).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 29.773.

L'an deux mille dix, le trois août,  
par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,  
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "CAFRA S.A.", ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 29.773, constituée suivant acte notarié en date du 29 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 120 du 2 mai 1989 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1032 du 19 novembre 2001.

L'assemblée est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de Monsieur Martin Mantels, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

qui désigne comme secrétaire Madame Coralie Czerwinski, employée privée, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier du Bouëxic de Pinieux, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'objet social pour soumettre la société à la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial ("SPF");

2. Changement de la dénomination de la société en "CAFRA S.A., SPF" et modification subséquente de l'article 1 des statuts de la société;

3 Adaptation afférente de l'article 4 des statuts de la Société relatif à l'objet pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquies des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la Société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial."

4. Ajout d'un alinéa à l'article 5;

"Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF.";

5. Modification afférente à l'article 18.

II.- Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire des de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale prend ensuite les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée générale décide d'abandonner le statut de société holding tel que prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de soumettre la société à la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

*Deuxième résolution:*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en "CAFRA S.A., SPF".

*Troisième résolution:*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier les articles 1, 4, 5 et 18 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Il existe une société anonyme sous la dénomination de "CAFRA S.A., SPF".

La société sera soumise à la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (Loi SPF)."

" **Art. 4.** La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquies des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la Société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial."

**Art. 5. (ajout d'un nouveau 2<sup>e</sup> alinéa).** "Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF."

" **Art. 18.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la Loi SPF ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MANTELS, C. CZERWINSKI, O. DE BOUËXIC DE PINNIEUX et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 août 2010. LAC/2010/35307. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 13 août 2010.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2010114542/107.

(100129422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

**ProLogis Spain XXI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 128.201.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2010114095/14.

(100128703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

**Pfizer Holdings International Luxembourg (PHIL) Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 93.646.

Les comptes annuels au 30 novembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114104/10.

(100129267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

**Pfizer Luxco Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 98.684.

Les comptes annuels au 30 novembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114105/10.

(100129273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**AMP Capital Investors (FDF European Infrastructure No. 3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 141.798.

EXTRAIT

En date du 10 août 2010, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Le changement du siège social de la société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est accepté avec effet immédiat;
- Le changement d'adresse professionnelle de Mme. Marjoleine van Oort du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est accepté avec effet immédiat;
- Le changement d'adresse professionnelle de M. Ivo Hemelraad du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est accepté avec effet immédiat;
- Le changement de siège social de l'associé unique "AMP Capital Investors (FDF European Infrastructure n°2) S. à r.l." du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est accepté avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010114167/21.

(100129625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

---

**GP-3 Office B LBC Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.804.

EXTRAIT

Die Adresse des Teilhabers LBC Goodwater Holdings Sàrl mit der Handelsregisternummer B 124.801 hat sich geändert und lautet nunmehr:

2, avenue Charles de Gaulle

Gebäude C, 1. Etage

L-1653 Luxembourg

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 18. August 2010.

GP-3 Office B LBC Luxco Sàrl

Vertreten durch

LBC Goodwater Holdings Sàrl

Ralph Kürschner

Geschäftsführer

Référence de publication: 2010114500/20.

(100128858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**GP-4 Inner City A LBC Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.827.

—  
EXTRAIT

Die Adresse des Teilhabers LBC Goodwater Holdings Sàrl mit der Handelsregisternummer B 124.801 hat sich geändert und lautet nunmehr:

2, avenue Charles de Gaulle

Gebäude C, 1. Etage

L-1653 Luxembourg

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 18. August 2010.

GP-4 Inner City A LBC Luxco Sàrl

Vertreten durch

LBC Goodwater Holdings Sàrl

Ralph Kürschner

Geschäftsführer

Référence de publication: 2010114501/20.

(100128841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**Recy Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 141.266.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 6 juillet 2010*

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- BDO Audit, Société Anonyme, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010114509/14.

(100129044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---

**MCP III Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.543.

—  
Suite à la cession de parts intervenue en date du 06 juillet 2010 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et MCP-CMC III (Cayman) L.P., il résulte que:

- International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., domicilié 46A, Avenue J.F. Kennedy, 1855 Luxembourg, au Luxembourg, et immatriculée sous le numéro B46448 auprès du Luxembourg, ne détient plus de part de la Société.

- MCP-CMC III (Cayman) L.P., domiciliée à Walker House, Mary Street, KY1-9002 George Town, Iles Caïmanes, détient:

500 parts sociales d'une valeur de EUR 25.00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant B

Référence de publication: 2010114070/19.

(100128673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2010.

---